SAMEDI 26 JANVIER 2019
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
COMITE DE QUARTIER LA PAILLERE- COMPOSTELLE

Première partie : Ouverture de l'Assemblée Générale

Michel Ménétrier, Président du Comité de Quartier la Paillère-Compostelle remercie les personnes présentes et déclare ouverte l'Assemblée Générale.

Michel Ménétrier annonce l'ordre du jour :

- Rapport du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Vote du quitus moral et financier par les adhérents,
- Annonce du tiers sortant pour le renouvellement du CA,
- Présentation des candidats,
- Vote des adhérents pour le renouvellement du tiers sortant,
- Annonce des résultats.
- 18 h 30 : débat avec les élus de Pessac,
- Partage du verre de l'amitié.

1) RAPPORT DU PRESIDENT

- **Fonctionnement du Comité**

Le Conseil d'Administration, élu en Assemblée Générale, se réunit tous les mois, sauf en juillet et août.
Le compte-rendu est transmis aux adhérents par mail et publié sur le site WEB.
Le Conseil d'Administration élabore stratégie du comité et les actions à mener.

- **Stratégie :**
  - Adhésion à la Fédération des quartiers de Pessac, participation aux réunions concernant les travaux ;
  - « Vigilance bienfaisante » : le but est de faire avancer nos demandes de façon pragmatique.
- **Actions menées** : elles sont présentées en AG dans le rapport annuel.
  - Animations
  - Défense des intérêts du quartier
  - Communication
- **L'Assemblée Générale annuelle :**
  - Validation ou non du mode de fonctionnement et des actions du comité (vote du quitus)
  - Renouvellement du CA par tiers selon les statuts.

- **Les actions menées en 2018**

❖ Les animations

Un repas des voisins a été organisé au Village de France le 8 juin 2018. Avec un succès non négligeable, il a permis de rassembler plus d'une quarantaine de personnes.

Le 3 novembre 2018, sept artistes sélectionnés et invités dans le cadre des Vibrations Urbaines et du festival Colorama de Biarritz, ont réalisé une fresque sur le mur EDF du triangle de Bardanac.

❖ La communication

- **Les comptes - rendus** validés en CA sont transmis par courriel et insérés sur le site Internet du Comité.
- **Un bulletin d'info annuel « Coquille-info »** a été distribué dans tout le quartier, avec mention du site web, appel à contributions et propositions.
- **Des tracts et affichages** ont aussi été distribués lors des animations et de l'AG annuelle avec l'aide de certains « membres associés ».
- **Le site Web :** nous avons ouvert un nouveau site en septembre, suite à une défaillance de notre hébergeur via le site de la Fédération.

  https://quartierlapaillere.jimdofree.com/

Catherine Tuvalle, Françoise Nau et Claire Giraudon en assurent le suivi.

Pour nous contacter :

lapaillere-compostelle@laposte.net

Boite aux lettres :

171 avenue de la Paillère
33600 Pessac

❖ La défense des intérêts du Quartier

La trame est le tableau récapitulatif de la situation du quartier, publié sur notre site Internet au 1er janvier 2019 :

Sujet	Problème évoqué	Demande	Etat d'avancement
Situation générale	Evolution rapide de l'habitat vers petits collectifs pour étudiants	Négociation des implantations dans le cadre des permis de construire.	Projets récents satisfaisants avec concertation. Prise en compte partielle des demandes du comité lors de la révision du PLU. Pas encore obtenu.

	Quartier étouffé par la circulation générée par le campus	Concertation sur circulation campus et péri-campus.	
Maison de quartier	Pas de lieu de réunion possible sur le quartier.	Construction	Projet démarré par la Mairie automne 2017 au 171 avenue de la Paillère. Promesse réalisation pour début 2020
Campus/ **Accès tram**	Conséquences (positives et négatives) des développements du campus sur le quartier : non maitrisées. Accès piétons et deux-roues à la station tram « Doyen Brus ».	Implication du comité dans les projets d'aménagements du campus. Création sentiers propres et sécurisés depuis la rue des Jacquets et la station de pompage (suivant les traces spontanées).	Comité convié à réunions de concertation sur chemins doux et présentation projets. Aménagement du chemin doux « Jacquets » réalisé par la Mairie fin 2017 Construction d'un espace multiservices CROUS qui permettra de faire une belle entrée de ville.
Avenue de la Paillère	Encombrement quotidien Vitesse parfois excessive et emprunt du sens interdit par un grand nombre de véhicules Stationnements sur trottoirs. Nuisance bus pour riverains (certains bus sont bruyants et anciens) Absence abribus « Paillère » impair Gravier des trottoirs non satisfaisant Escaliers de riverains sur trottoir dangereux et haies proéminentes Etat bitume	Plan de circulation global Contrôles de police plus réguliers et stricts y compris stationnement. Radar éducatif. Etude modification tracé à faire dans plan de circulation globale Implantation d'un abribus. Réfection des graviers Intervention auprès des riverains Réfection chaussée et élagage arbres.	Cf « situation générale » ci-dessus. Mesures effectuées par radar en avril 2015. Vitesses considérées comme normales. La modernisation du parc a atténué les nuisances. Réalisé par la Mairie à l'automne 2017 Pas obtenu Réalisé courant 2018 Travaux réalisés courant 2017 et 2018

Sujet	Problème évoqué	Demande	Etat d'avancement
Avenue de Villemejan	Portion mitoyenne avec Talence en très mauvais état.	Fin réfection de la voirie	Projet en sommeil suite à refus de Talence (attente évolution projets campus).
Carrefour Bardanac / Compostelle	Carrefour dangereux	Réaménagement du carrefour, en lien avec projet espace multi-service CROUS.	A l'étude par la Mairie. Demande d'implication du comité.

Rue de Compostelle	Circulation trop rapide pour les riverains	Contrôles police	Mesures effectuées par radar en février 2015. Situation considérée comme normale.
Carrefour Compostelle/Libération	Débit du débouché rue de Compostelle sur le cours de la Libération insuffisant.	Aménagement des feux (tourne à droite) à étudier Plan de circulation global	Nouveau cadençage des feux, mais problème persiste. Cf. « situation générale »
Bardanac / Av. des arts	Trottoirs de l'avenue des Arts dégradés Murs EDF tagués et fissurés	Bitumage (grave emportée par les fortes pluies). Réfection et décoration par peintres de rue.	Problème reconnu par la CUB mais apparemment pas de solution… Fresque réalisée sur la moitié du mur par la Mairie avec Vibrations Urbaines 2018
Deux-roues	Absence pistes cyclables.	Création pistes sécurisées pour raccordement à celles venant de Pey-Berland et sur le campus (parallèle au tram)	Fort regret d'absence de piste cyclable dans l'aménagement de l'avenue Villemejan. Impossible avenue de la Paillère...
Bacs collecte sélective	Abords encombrés d'ordures, sales et dangereux (éclats de verre)	Aménagement du site et faire respecter interdiction dépôt ordures.	Net progrès depuis suppression bornes autres que verre, et apposition panneau par résidence.
Propreté générale	De plus en plus d'encombrants ou déchets divers sur trottoirs.	Ramassage et action auprès des riverains	Pas d'effet

Le Comité note quelques avancées significatives, cependant le problème global de trafic reste entier.

2) RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Jean-Claude Giraudau, présente les comptes de 2018 vérifiés par Monsieur Michel Giraudon.

COMITE DE QUARTIER LAPAILLERE COMPOSTELLE

Rapport Financier année 2018
Période: 1 janvier 2018 1 janvier 2019

Opérations de Banque CCP:				Opérations de Caisse			
Crédit		Débit		Crédit		Débit	
Adhesions 28	145,00 €	Cotisations	40,00 €	Adhesions 23	115,00 €		
Subvention Mairie	500,00 €	Fonctionnement	75,40 €			Fonctionnement	9,50 €
		Animations	3,40 €			Animations	71,50 €
		Assurance	124,50 €				
		Faux frais	90,80 €				
						Equipement	5,69 €
Total	645,00 €	Total	334,10 €	Total	115,00 €	Total	86,59 €
Bilan au 31 décembre		310,90 €		Bilan au 31 décembre		28,41€	

Report 1 janvier 2 852,23€	Solde au 31 décembre 3 163,13€	Report au 1 janvier 122,58 €	Solde au 31 décembre 150,99 €

Avoir Total au 31 décembre 3 314,12 €

3) VOTE DU QUITUS MORAL ET FINANCIER PAR LES ADHERENTS

Michel Ménétrier soumet les deux rapports au vote des adhérents :

- **<u>Rapport moral du président :</u>**

Nombre d'inscrits : 36
Votants + procurations : 36
Suffrages exprimés : 36
Oui : 35
Abstentions : 1
- Contre : 0

- **<u>Rapport financier du Trésorier :</u>**

Nombre d'inscrits : 36
Votants + procurations : 36
Suffrages exprimés : 36
Oui : 36
Abstentions : 0
Contre : 0

4) ANNONCE DU TIERS SORTANT, PRESENTATION DES CANDIDATS, ELECTION

- **<u>Tiers sortant</u>**

Michel Ménétrier annonce les 4 membres du tiers sortant 2018 et fait appel à candidatures.
Monsieur Jean Rameshkoumar, élu en 2018 est contraint de démissionner pour raison de santé.
Membres sortants qui se représentent :
- Claire Giraudon
- Michel Ménétrier
- Claude Parent
- Catherine Tuvalle.

Nombres de postes disponibles :10

Michel Ménétrier renouvelle son appel à de nouvelles candidatures ; il sollicite les membres associés, les nouveaux arrivants.

- **<u>Présentation des candidats :</u>**

Les quatre membres sortants sont à nouveau candidats :
Deux nouveaux candidats se présentent :
- Marie Flore Fumadelles
- André Lacote

Monsieur Ménétrier demande si personne ne s'oppose à un vote à main levée pour la liste complète.

- **<u>Vote</u>**

Nombre de d'inscrits : 36
Suffrages exprimés : 36
- Oui : 36
- Contre : 0

Les membres du CA pour l'année 2019 seront les suivants :

- Monsieur BENETEAU Patrick
- Monsieur BONTEMS Pierre
- Monsieur BORDIN Jean-Marc
- Madame FUMADELLES Marie Flore
- Monsieur GIRAUDAU Jean-Claude
- Madame GIRAUDON Claire
- Monsieur LACOTE André
- Monsieur MENETRIER Michel
- Madame NAU Françoise
- Monsieur PARENT Claude
- Madame TUVALLE Catherine.

Monsieur Ménétrier demande si un certain nombre d'adhérents souhaitent participer à la vie du comité en tant que membres associés.

- Monsieur BOUSQUET Gérard
- Monsieur DUPONT Pierre
- Monsieur GIRAUDON Michel
- Madame LE BLANC Monique
- Madame LIANGE Christiane

Se présentent.

5. DISCUSSION AVEC LES ADHERENTS

Monsieur Ménétrier ouvre la discussion ; il présente les différents points de notre future discussion avec les représentants de la Municipalité à 18 h 30.

- La future maison de Quartier : démarrage, calendrier
- La circulation dans le quartier : cadençage des feux ?
- Le Campus : projet CROUS, aménagement Doyen Brus, suites Inno-campus franges du campus
- La rénovation de l'avenue de Villemejan
- Les graviers des trottoirs de La Paillère
- Les commerces de Compostelle : état et projets
- Les espaces verts du Village de France : quel statut ?

Puis quelques questions sont posées :
Christiane Liange soulève un problème de synchronisation des feux tricolores entre l'avenue de la Paillère et Libération. Lorsqu'on arrive depuis Compostelle et que l'on veut tourner vers l'avenue de la Paillère, le feu ne passe pas s'il n'y a aucune voiture sur l'avenue de la Paillère.
Réponse : il faut signaler ce problème à Monsieur Grange et Bordeaux Métropole.
Faisant écho au viol d'une jeune étudiante à la station Doyen Brus, une autre question concerne les agressions et harcèlements dans le quartier ; une dame dit avoir été agressée en plein après-midi au mois d'août dernier avenue de Villemejan.
Quelle réponse apporter ?
Michel Ménétrier précise que c'est un point à aborder avec la Mairie. Depuis cette année, les effectifs de police ont été renforcés et en particulier prolongés en soirée.
Claude Bezombes demande si à l'exemple de certains autres quartiers de Pessac, on ne pourrait pas faire chez nous une opération de **voisins vigilants** ?
Réponse de Michel Ménétrier : c'est possible, il faut constituer une structure, aller sur le site de la Mairie et faire une demande de Label.
Autre question concernant **le projet du tram vers Gradignan** : est-il engagé, l'opération est-elle réalisable ?
La question sera posée à Monsieur le Maire.

Deuxième partie : Débat avec les élus

Michel Ménétrier accueille Monsieur Franck Raynal, Maire de Pessac et vice-Président de Bordeaux Métropole.
M. Martin (Premier Adjoint, Conseiller Métropolitain), M. Grange (maire adjoint de secteur), M. Beneytou (adjoint au sport), Mme Poustynnikoff, (conseillère Métropolitaine)

Michel Ménétrier propose de répondre aux questions que se posent les habitants du Quartier en regroupant un certain nombre de sujets.

Monsieur le Maire remercie Michel Ménétrier ; il découvre cette nouvelle salle qui accueille notre AG et présente ses vœux 2018 à tous les membres de l'assemblée.

- **La future Maison de Quartier :** Eric Martin, conseiller communautaire et premier adjoint est en charge de ce dossier dont le plan nous est présenté avec trois versions un peu différentes ; il nous faudra choisir.

- **La circulation et le cadençage des feux entre l'avenue de la Libération et l'avenue de la Paillère :**
  Le problème général persiste au niveau du plan campus et la position est bloquée entre Bordeaux Métropole et la Mairie de Gradignan.

Le projet d'une nouvelle ligne de tram entre Cenon et Gradignan qui passerait par les boulevards ne semble pas emporter l'adhésion de Talence et de la Métropole qui ne veulent pas d'un aménagement sur les boulevards. Cela ne passe pas.
Autre option, une liaison Pellegrin – Gradignan : la première étude estime un surcoût de plus de 200 millions d'euros.

A la fin de l'été, d'autres solutions ont été proposées :

- Une nouvelle desserte de bus entre Pellegrin, Talence-Thouars et Gradignan.
- Une bifurcation du Tram B au niveau de Doyen-Brus, traversant le quartier vers l'avenue de la Libération et Gradignan.
  La Mairie de Talence souhaiterait un passage devant la piscine Universitaire et Kedge.
  Monsieur Raynal a réagi, précisant qu'il n'était pas question de bifurcation qui dégraderait la desserte du campus et du quartier.
  Il souhaite vérifier la disponibilité d'un tracé plus au sud, entre Doyen-Brus et Montesquieu.
  Il faut que les Pessacais s'expriment, une réunion de concertation est prévue en mars.

Une question est posée : comment franchir la rocade ?
Dans l'immédiat, obligatoirement par l'avenue de la Libération.

Un adhérent indique que le Maire de Gradignan était très optimisme mais que les Gradignanais semblaient moins convaincus ; une réunion publique est déjà prévue au Solarium le 7 mars à 18h.

Monsieur Franck Raynal répond qu'il est serein quant à la liaison bus Pellegrin-Gradignan, mais que la ligne de tram doit desservir en priorité le Campus et peut être déviée plus au sud.
Michel Ménétrier précise que l'on doit rester très vigilants et il demande où on peut consulter ces premiers éléments.
Réponse de Monsieur le Maire : sur le site de Bordeaux-Métropole.

- **Le projet Campus :**

Michel Ménétrier demande si d'autres cheminements doux sont prévus ?
Talence doit s'en occuper avec le Campus.
Autre question concernant les viols qui ont eu lieu sur le sentier entre Doyen-Brus et l'avenue des Arts :
Monsieur le Maire pense que l'Université a géré ceci de façon très maladroite car il y a eu un effet boule de neige ; la situation est tragique et il faut arrêter le ou les violeurs.
L'Université a prévu d'installer à cet endroit des caméras à longue portée et infrarouges ; elle envisage aussi de supprimer ce cheminement.
Christiane Liange rajoute qu'une personne a été agressée en pleine après-midi avenue de Villemejan.
Réponse : On ne pourra jamais empêcher tout ; mais il convient aussi de signaler les faits à la police et de porter plainte.
Des caméras sont prévues autour de Doyen-Brus.
Michel Ménétrier demande quelle suite sera donnée pour les franges du Campus ?
Réponse de Monsieur le Maire : un Plan Partenariat d'Aménagement (PPA) est mis en place entre Bordeaux-Métropole et le Campus ; on ne veut pas laisser le champ libre à l'Université qui demande un changement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) dans le but d'optimiser le patrimoine foncier dont elle est devenue propriétaire.

- **La réfection de l'avenue de Villemejan côté Talence** :

Monsieur Martin n'a aucun contact avec Talence qui apparemment reste dans l'attente.

- **La rénovation du mur EDF** :

Michel Ménétrier remercie la Municipalité ; il exprime la satisfaction de tous, précisant que les artistes ont continué la fresque sur une partie du mur qui n'avait pas été prévue.

- **Les trottoirs de l'avenue des Arts :**

Monsieur Martin s'engage à intervenir au plus vite.

- **Les commerces de Compostelle :**

L'affaire est au point mort car la Métropole veut installer un parking longitudinal pour des questions de sécurité tandis que les commerçants ne veulent perdre aucune place existante.

- **Dernier point : les espaces verts du Village de France.**

Monsieur Giraudau précise que ces espaces ne sont plus entretenus, que les allées et les rues du Village de France se dégradent.
Monsieur Martin répond les espaces verts sont un bien sans maître et que la Mairie effectue une fauche raisonnée.
Monsieur le Maire rajoute que ce problème dure depuis 35 ans et que la Mairie aurait dû se rendre propriétaire.

La discussion terminée, Michel Ménétrier remercie Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal présents, tous ceux qui se sont déplacés pour assister à cette AG.
Il invite chacun à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 20h10.
La première réunion du prochain CA aura lieu le lundi 11février 2019 salle de réunion de la résidence Compostelle.

Le Président de séance,	La Secrétaire de séance,
Michel MENETRIER	Françoise NAU

Pour nous joindre :
lapaillere-compostelle@laposte.net

Site Web
https://quartierlapaillere.jimdofree.com/